

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHAMPLAIN DAYCARE INC.	Numéro de permis 2017649	Date d'inspection Le 14 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Champlain Daycare		Numéro de téléphone (506) 383-0077	
Adresse 66 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	10 nov. 2025	14 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	10 nov. 2025	14 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice
- Utilisation du curriculum éducatif francophone
- Les activités quotidiennes
- Les registres des présences quotidiennes des enfants
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé le matin, la préparation pour aller à l'extérieur (toilette, lavage des mains et s'habiller), les activités libres à l'extérieur et les jeux dirigés à l'intérieur (bingo des couleurs, jeux avec les balles de couleurs, bouger avec de la musique, jouer aux quilles, la lecture du livre Les voisins de Winnie).

La mentore en assurance de la qualité a observé des trous sur les murs en arrière des portes des salles de bains, à l'emplacement du changement de couche et dans la classe jaune. Ses observations ont été données à

Commentaires généraux
santé publique.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 novembre 2025

Date

original signé par
Isabelle LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 novembre 2025

Date